

La tradition de Célébration de la vie de Lépine Cloutier / Athos repose sur un engagement datant de plus 175 ans. Une entreprise solide qui fait partie de l'histoire de Québec depuis 1845. Célébrer et honorer la vie est notre engagement premier. L'entreprise est reconnue pour l'excellence de ses services à l'égard des familles, des services commémoratifs personnalisés de très grande qualité, dans le respect des croyances et coutumes. Elle détient 5 complexes et 1 salon funéraire ainsi que 2 magnifiques cimetières-jardins.

Porteur aux funérailles

Avec notre protocole exemplaire, les porteurs aux funérailles accompagnent les familles endeuillées dans la dignité et le plus grand respect. C'est un emploi idéal pour les personnes souhaitant un second revenu ou pour les jeunes retraités.

DESCRIPTION SOMMAIRE

- Assurer le déplacement des cercueils et d'urnes funéraires à divers moments et endroits avant, pendant et après les funérailles ;
- Effectuer le transport d'arrangements floraux et autres objets commémoratifs ;
- Conduire divers véhicules funéraires, selon les besoins (corbillard, limousine, véhicule de direction, etc...) ;
- Autres tâches connexes.

CONDITIONS APPLICABLES

- Poste surnuméraire, sur appel ;
- Nous offrons une rémunération forfaitaire pour chaque funérailles (0 à 3h) :
 - Porteur aux funérailles : 55 \$
 - Porteur / Chauffeur aux funérailles : 60 \$Dépassant le délai de 3h, un taux horaire de 15\$/h s'ajoute au montant forfaitaire ;
- Doit être disponible au minimum deux fins de semaine par mois.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Détenir un permis de conduire valide ;
- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ;
- Faire preuve de respect à l'égard des familles et des défunts ;
- Avoir une bonne capacité physique et être capable de lever des charges lourdes (essentiel) ;
- Avoir une grande disponibilité, principalement le samedi ;
- Courtoisie et professionnalisme.

FONCTIONNEMENT

Mensuellement, une grille de disponibilité est envoyée aux porteurs aux funérailles. Par la suite, les quarts de travail sont attribués en fonction des opérations, de l'ancienneté et des disponibilités. Les porteurs aux funérailles sont prévenus 48h à l'avance de leur quart de travail. Un minimum de deux fins de semaine de disponibilité par mois est demandé pour cet emploi. Toutes les funérailles partent du 4035, rue Robin.